

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Vincent MOUGIN **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Christian RAYOT et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	38

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-03A Budget Assainissement Collectif – Compte administratif 2023

Rapporteur : Gilles COURGEY

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;
 Vu la délibération 2023-08-08C du 6 avril 2023 adoptant le budget primitif 2023.*

Plusieurs opérations de travaux initiées en 2022 se sont étalées sur plusieurs exercices (2022-2023).
 Il s'agit :

- travaux sur les stations d'épuration :
 - création d'un bassin d'orage de 1100 m³ et réhabilitation lourde (files eau et boues) de la STEP à boues activées de Beaucourt : réception à faire
 - création de la STEP (rhizosphère) de Froidefontaine, Brebotte et Grosne : réception à faire et prévoir une inauguration
 - renouvellement d'un agitateur et d'une vis de relevage : opération engagée sur 2023 mais devant être finalisée à l'été 2024.

- travaux sur les réseaux :
 - création des réseaux d'assainissement collectifs sur la commune de Froidefontaine (tranche 1 correspondant à 85 % du village) : réception à faire
 - réhabilitation d'une partie des réseaux d'assainissement au centre-ville de Delle : opération terminée.

- opérations engagées sur 2023 :
 - étude de maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif de la commune de Faverois (Pro en cours),
 - préparation des travaux (tranche 2) de la mise en séparatif de la commune de Florimont (rue de Courcelle et Courtelevant) : lancement des travaux en juin 2024.

La **crise internationale** accompagnée de ses incertitudes, couplée à une crise énergétique inédite (*doublement du prix de l'électricité en 2022 pour le service*), des ruptures d'approvisionnement pour certains produits et une inflation importante (*6 % en moyenne France mais jusqu'à plus de 100 % pour certains produits*), ont fortement impacté l'exploitation du service, ses projets et ses finances. Deux opérations de travaux (mise en séparatif à Froidefontaine et création de la station de Froidefontaine) ont conduit à **d'importantes réévaluations financières des opérations de travaux notamment**.

Le service a cependant réussi à limiter ces impacts et réussi à maintenir la poursuite de l'activité en assurant une continuité de service aux usagers.

Les grandes lignes du CA 2023 (hors restes à réaliser et reprise des résultats)

Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	859 739,53 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	321 248,39 €
6062	Produits de traitement	107 384 €
6152	Entretien et réparation de biens immobiliers	117 133,40 €

617	Etudes et analyses	26 342,47 €
6228	Contrat gestion des boues	57 449,77 €
Chap. 012	Charges de personnel	431 228,63 €
Chap. 014	Reversement redevance modernisation des réseaux de collecte	134 705,00 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	0 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	0 €
Chap. 042	Dotations aux amortissements	791 486,41 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	4 426,59 €
Chap. 66	Remboursement des intérêts d'emprunts	212 488,34 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	45 233,27 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	0 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 479 307,77 €

En recettes		
Chap. 042	Amortissements de subventions	261 880,61 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	1 617 054,66 €
70611	Redevance assainissement	1 406 525,79 €
704 + 7068	Travaux (branchements neufs) et redevance PAC (Participation AC)	94 132,87 €
706121	Redevance modernisation réseaux	116 396 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation (prime épuratoire, SEBA...)	98 051,79 €
Chap. 75	Autres produits	0 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	77 618,62 €
Total des recettes de fonctionnement		2 054 605,68 €

↳ Le budget de fonctionnement est déficitaire de 424 702,09 €.

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 040	Amortissements de subventions	261 880,61 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	0 €
Chap. 16	Remboursement des capitaux d'emprunts	278 120,64 €
Chap. 20	Frais d'études	0 €

Chap. 21	Immobilisations corporelles (travaux)	1 701 327,68 €
Chap. 23	Immobilisations (avances)	59 791,24 €
Total des dépenses d'investissement		2 301 120,17 €
En recettes		
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
Chap. 040	Dotations aux amortissements	791 486,41 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	0 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau, DETR)	996 607,19 €
Chap. 16	Emprunts	1 450 000,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	177 951,54 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	49 826,03 €
1068	Réserves	0 €
Total des recettes d'investissement		3 465 871,17 €

↳ Le budget d'investissement est bénéficiaire de 1 164 751 €.

Les grandes lignes du CA 2023 (restes à réaliser inclus)

A la section de fonctionnement :

En dépenses : 2 479 307,77 €
En recettes : 2 054 605,68 €

↳ Le budget de fonctionnement est déficitaire de 424 702,09 €.

A la section d'investissement :

En dépenses : 2 301 120,17 €
Restes à Réaliser : 477 913,87 €

↳ Total des dépenses d'investissement : 2 779 034,04 €

En recettes : 3 465 871,17 €
Restes à Réaliser : 759 492,50 €

↳ Total des recettes d'investissement : 4 225 363,67 €

Résultat du CA 2023 avec reprise des résultats 2022 (hors restes à réaliser)

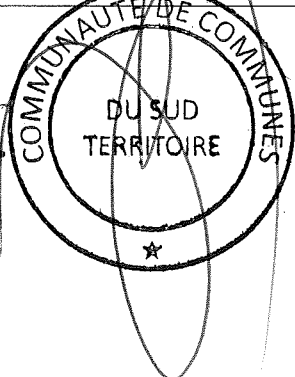
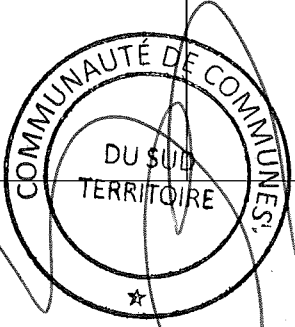
	Résultats 2023	Résultats 2022 repris	Tous exercices confondus
Fonctionnement	- 424 702,09 €	967 087,15 €	542 385,06 €
Investissement	1 164 751 €	254 076,71 €	1 418 827,71 €
Totaux	740 048,91 €	1 221 163,86 €	1 961 212,77 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le compte administratif pour l'exercice 2023.**

Annexe : Vue d'ensemble CA.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le MERCREDI 24 AVR. 2024</p>	
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 479 307,77	G 2 054 605,68	G-A -424 702,09
	Section d'investissement	B 2 301 120,17	H 3 465 871,17	H-B 1 164 751,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 967 087,15 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 254 076,71 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 780 427,94	Q= G+H+I+J 6 741 640,71	=Q-P 1 961 212,77

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 477 913,87	L 759 492,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 477 913,87	= K+L 759 492,50

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 479 307,77	= G+I+K 3 021 692,83	542 385,06
	Section d'investissement	= B+D+F 2 779 034,04	= H+J+L 4 479 440,38	1 700 406,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 258 341,81	= G+H+I+J+K+L 7 501 133,21	2 242 791,40

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 477 913,87	L 759 492,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	759 492,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		477 913,87	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - Travaux de voirie Froidefontaine (3)		0,00	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - Travaux de voirie Froidefontaine (3)		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe -- si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.